


DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
COMMUNE DE LE CHEYLAS – 38570

Envoyé en préfecture le 25/11/2021
Reçu en préfecture le 25/11/2021
Affiché le 
ID : 038-213801004-20211123-DEL_20211123_01-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 23 Novembre 2021

L'an deux mil vingt et un le vingt trois novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger COHARD, Maire

Présents : Mmes et MM Roger COHARD, Valérie GUGLIELMO-VIRET, Philippe DALBON Marie-Claude CERANA, Pierre BARUZZI, Stéphanie MENGOLLI, Karim DALIBEY, Amina GHAFIR, Véronique DUMINI, Alexandre ASTOLFI, Florence FAIS, Jérôme LOOSDREGT, Michel SALVI, Mme Audrey MARRON, Gérard MARTINEZ, Thierry GALIFOT, Christel METAY, Audrey BUISSON, Martine PUGLISI, François DERAÏN, Sébastien PLISSON

Ont donné procuration : Mme Anne Laurent à Audrey BUISSON

Excusés : Mickaël MORIN

Secrétaire de séance : Mme Audrey MARRON

Nombre de conseillers municipaux en exercice	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation	Date d'affichage des délibérations
23	Vendredi 19 novembre 2021	Vendredi 19 novembre 2021	Lundi 29 novembre 2021

Décision Modificative N°2 – Budget principal

Par délibération en date du 23 mars 2021, le conseil municipal a adopté le budget général de la commune ainsi que ses budgets annexes.

Postérieurement à cette adoption, des ajustements comptables doivent être réalisés.

Il est ainsi proposé de prendre une décision modificative pour le budget communal.

Budget principal

Section d'investissement					
	Compte	Objet	Crédits ouverts	Proposition DM 1	Crédits cumulés
Dépenses	204 182	Subventions bâtiments	17 500,00€	+ 50,00€	17 550,00€
Dépenses	2313 239	Immobilisations corporelles - construction	1 990 326,68	- 50,00€	1 990 276,68€

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les modifications budgétaires présentées ci-dessus.

Décision : Adopté à l'unanimité

